

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Evry, le 6 mars 2013

Note aux rédactions

EMPLOIS D'AVENIR

Les emplois d'avenir sont une des mesures phares du gouvernement en faveur de l'emploi des jeunes.

Ce dispositif a été confié aux missions locales. En effet, leur parfaite connaissance du territoire et du public concernés en font un partenaire indispensable. À ce titre, les missions locales sont aussi un des interlocuteurs privilégiés des futurs employeurs.

La réussite du dispositif des emplois d'avenir va reposer largement sur ces structures qui seront en première ligne pour accompagner le jeune pendant toute la durée de son emploi d'avenir afin de construire avec lui son projet professionnel.

Au moment où nous approchons de la centaine de contrats signés, dans le cadre du déploiement des emplois d'avenir et afin de les accompagner dans la mise en œuvre du dispositif, le Préfet, le Pdec et les sous-Préfets, avec les membres du service public de l'emploi se rendront individuellement dans chaque mission locale dans le but de faire le point sur les démarches entreprises, d'identifier les questions que se posent les structures d'accueil sur cette mesure, de recenser les besoins au plus près du terrain.

Vous trouverez ci-joint, le tableau récapitulatif des visites prévues comportant le lieu et la date de chaque visite.

La presse est conviée à ces visites.

Contacts presse Préfecture :

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle:
- □ 01 69 91 90 54 06 31 14 18 36 Fax 01 69 91 96 68 courriel <u>nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr</u>
- Marie-José DACHÉ, Adjointe au Chef du Bureau de la communication interministérielle :
- . 01 69 91 90 37 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr